

INONDATION

Mettez hors d'eau le maximum de vos biens.

Coupez vos réseaux.

Les réseaux sont susceptibles de subir des dysfonctionnements. Vous devez donc les couper afin d'éviter tout risque d'incendie dû aux éventuels courts-circuits. Le réseau électrique est particulièrement vulnérable et dangereux dans de telles circonstances. Le gaz peut également être source d'incendie.

En fonction de mesures préalablement déterminées et en tenant compte des conseils des personnels en charge de votre sécurité, évacuez votre maison ou réfugiez-vous dans les étages supérieurs.

En cas d'évacuation :

Prendre avec soi dans toute la mesure du possible :

- radio portable avec piles,
- lampe de poche,
- eau potable,
- papiers personnels,
- médicaments urgents,
- couvertures,
- vêtements de rechange,
- matériels de confinement.....

Pendant la crise : restez informés de la montée des eaux grâce à la radio ou auprès de votre mairie.

Après la crise : Le retour à la normale n'est pas une situation classique. La plus grande prudence s'impose donc. Continuez à vous informer régulièrement. Surtout ne vous aventurez pas dans une zone inondée, ni à pied ni en voiture.

FEUX DE FORET

► **AVANT :**

- agir en préalable
- débroussailliez votre propriété et la voie d'accès ;
- entretenez les chemins d'accès pour permettre la circulation des véhicules de pompiers ;
- vérifiez le fonctionnement manuel et la qualité de fermeture des portes, fenêtres et volets ;
- nettoyez gouttières et toitures des matériaux inflammables ;
- assurez-vous qu'il n'y a pas des bouteilles de gaz ou des bidons de liquides inflammables oubliés qui pourraient être exposés au feu ;
- prévoyez des moyens d'arrosage ;

en période à risque

- ne soyez pas pris au dépourvu ;
- tenez-vous informé des risques encourus et des consignes de sécurité ;
- repérez les chemins d'évacuation et les abris ; faites-les connaître aux personnes qui séjournent chez vous ;
- ayez à portée de main : radio avec piles, téléphone portable (attention, le réseau cellulaire n'est pas accessible de partout, lampe de poche et piles, réserve d'eau potable, papiers personnels, médicaments de première urgence, couvertures, vêtements de rechange ;
- respectez les interdiction d'accès des massifs boisés ;

en cas d'absence de courte durée (courses, plage, ballade...)

- si le feu se déclare dans les environs, vous risquez de ne pas pouvoir revenir chez vous ;
- fermez toutes les ouvertures et les volets quand vous partez de chez vous, même pour quelques heures ;
- évitez de verrouiller votre portail pour permettre aux pompiers d'accéder à votre terrain en cas de besoin ;

► **PENDANT :**

Le feu ne survient pas sans prévenir. Il est précédé de la fumée, de retombée de cendre, puis de particules incandescentes et de la chaleur avant l'apparition des flammes. Vous devez néanmoins anticiper et vous préparer :

- prévenez les pompiers de tout départ de feu dont vous seriez le témoin (18 ou 112) ; soyez précis (lieu exact, repères visuels, heure, nature, habitations, camping, présence humaine...) ;
- ne vous approchez pas du feu ;
- une maison en dur constitue votre meilleure protection, si vous habitez une construction légère cherchez refuge chez des voisins qui possèdent une maison en dur; ne prenez pas l'initiative de partir si le feu est proche de chez vous surtout si votre habitation est en forêt ;
- tenez vous informé de la propagation du feu ; respectez les consignes données par les pompiers ; n'allez pas chercher les enfants à l'école ;
- ouvrez le portail de votre terrain pour faciliter l'accès des pompiers ;
- fermez les portes et les fenêtres et calfeutrez les ouvertures avec des linges humides,

fermez la trappe de la cheminée ;

- habillez-vous avec des vêtements de coton épais couvrant toutes les parties du corps, n'utilisez surtout pas de tissus synthétiques, ayez à portée de main des gants de cuir, une casquette, des lunettes enveloppantes, un foulard et des chaussures montantes si possible en cuir ;
- arrosez au maximum les abords immédiats, les façades, les volets, le toit et les charpentes apparentes tant le feu n'est pas là ;
- rentrez ou protégez les tuyaux d'arrosage pour pouvoir les utiliser après le passage du feu ;
- abritez votre voiture, vitres fermées, sous le vent des bâtiments ;
- fermez les bouteilles de gaz ; éloignez et abritez les bouteilles situées à l'extérieur pour éviter les risques d'explosion ;
- arrêtez la ventilation par éviter les appels d'air et aspirer de la fumée (la fumée arrive avant le feu) ;
- quand le feu est proche, regroupez les personnes et les animaux domestiques dans la maison et vérifiez qu'il ne reste personne dehors ;
- informez les personnes qui vous entourent ;
- respirez à travers un chiffon humide afin de vous préserver de la fumée ;
- dans la mesure du possible surveillez ce qui se passe à l'extérieur ;

si vous êtes en randonnée :

- prenez connaissance et respectez les consignes et interdiction d'accès aux massifs ;
- même en l'absence de consigne, informez-vous des conditions météorologiques notamment du vent ; reportez votre départ si nécessaire ;
- partez tôt dans la matinée ; pas de départ après le milieu de matinée et début d'après midi ;
- restez sur les sentiers balisés ;
- si vous êtes surpris par le feu, éloignez-vous du feu, gagnez un espace dégagé à végétation rase ; cherchez un abris (talus, murs, rochers...) ; tenez-vous accroupi ou allongé pour éviter chaleur et fumée ; si possible protégez-vous le visage de la fumée et la chaleur avec un linge mouillé ;

si vous êtes en voiture :

- ne sortez pas de votre véhicule ;
- roulez à faible allure si la route est enfumée, fenêtres et portières fermées, phares allumés pour être plus repérable ;
- gagnez un endroit dégagé pour vous y arrêter, gardez les phares allumés ;

► APRES :

- après le passage du feu, sortez et inspectez soigneusement la maison en accordant une attention particulière à la toiture et aux combles ;
- éteignez les foyers résiduels en les arrosant abondamment et en retournant les cendres où des braises peuvent couvrir ;
- arrosez abondamment les végétaux partiellement touchés afin de favoriser leur survie ;
- sauf urgence, n'utilisez pas le téléphone pour éviter d'encombrer les réseaux ;
- inquiétez-vous des voisins et le cas échéant apportez leur votre aide.

MOUVEMENT DE TERRAIN

► En cas d'éboulement, de chute de pierres ou de coulée de boue :

- Fuir latéralement ;
- Gagner au plus vite les hauteurs les plus proches ;
- Ne pas revenir sur ses pas ;
- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagées ;
- Gardez son calme en attendant les secours.

Source : Prim.Net

ACCIDENT TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

► **AVANT :**

Connaître le signal d'alerte et les consignes de confinement.

► **PENDANT :**

Si vous êtes témoin :

- donnez l'alerte (sapeurs pompiers : 18 ; police : 17 ou gendarmerie), en précisant le lieu exact, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le numéro du produit et le code danger, la nature du sinistre (feu, fuite, explosion...);
- s'il y a des victimes ne les déplacez pas, sauf en cas d'incendie ; ne devenez pas une victime supplémentaire en touchant le produit et en vous approchant en cas de fuite.
- Si un nuage toxique vient vers vous, fuyez si possible selon un axe perpendiculaire au vent ; invitez les autres témoins à s'éloigner.

Obéissez aux consignes des services de secours :

- si vous entendez la sirène, mettez-vous à l'abri dans un bâtiment (confinement) ou quittez rapidement la zone (éloignement), mais évitez de vous enfermer dans votre véhicule ;
- n'allez pas chercher les enfants à l'école (l'école se charge d'eux) ;
- écoutez la radio.

► **APRES :**

Si vous êtes confiné, dès que la radio annonce la fin d'alerte, aérez le local où vous êtes.